

NOTE DE PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE

COMPTE ADMINISTRATIF 2018

1. Cadre général

L'article L2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'« *une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux* ».

La présente note répond à cette obligation pour la collectivité.

Le compte administratif retrace l'ensemble des mandats et des titres de recette du syndicat. Prenant également en compte les engagements juridiques en dépenses et en recettes, il doit être voté le 30 juin au plus tard.

Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le compte administratif du Select'om : d'un côté, la section de fonctionnement qui correspond à la gestion des affaires courantes et qui inclut notamment les frais de traitement des déchets ; de l'autre, la section d'investissement qui recense notamment les équipements pour la collecte des ordures ménagères en porte à porte et pour la collecte des déchets en déchèteries.

2. Ressources et charges des sections de fonctionnement et d'investissement

2.1. Fonctionnement

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant de la collectivité.

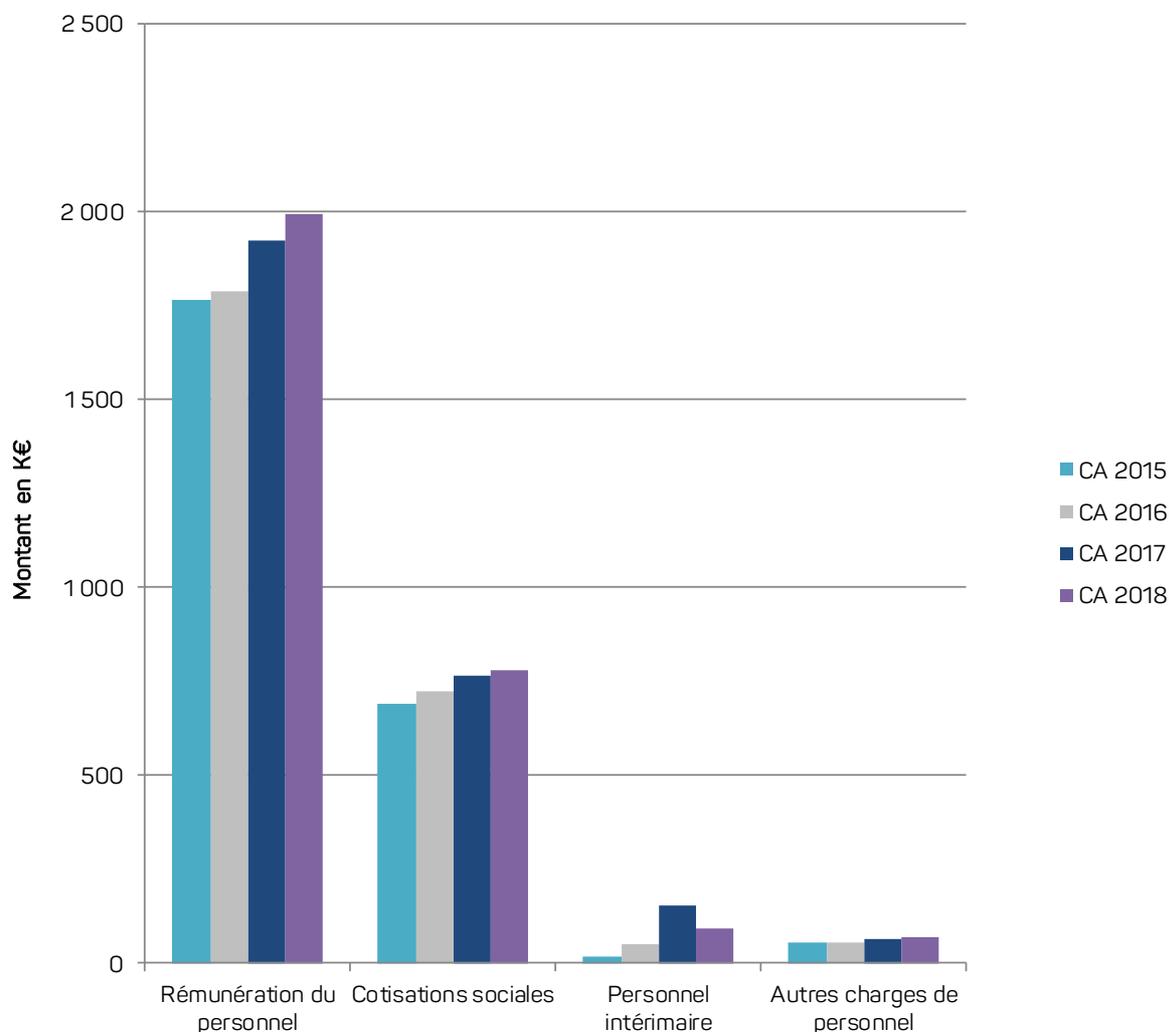
Les dépenses de fonctionnement comprennent notamment les dépenses de traitement des déchets, de maintenance et d'entretien, de carburant, de télécommunication, d'assurance, de communication, les salaires du personnel de la collectivité et les intérêts d'emprunt.

Les recettes de fonctionnement se composent de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), de la Redevance Spéciales (RS), des produits issus de la valorisation des déchets et des aides versées par les Eco-Organismes Agréés.

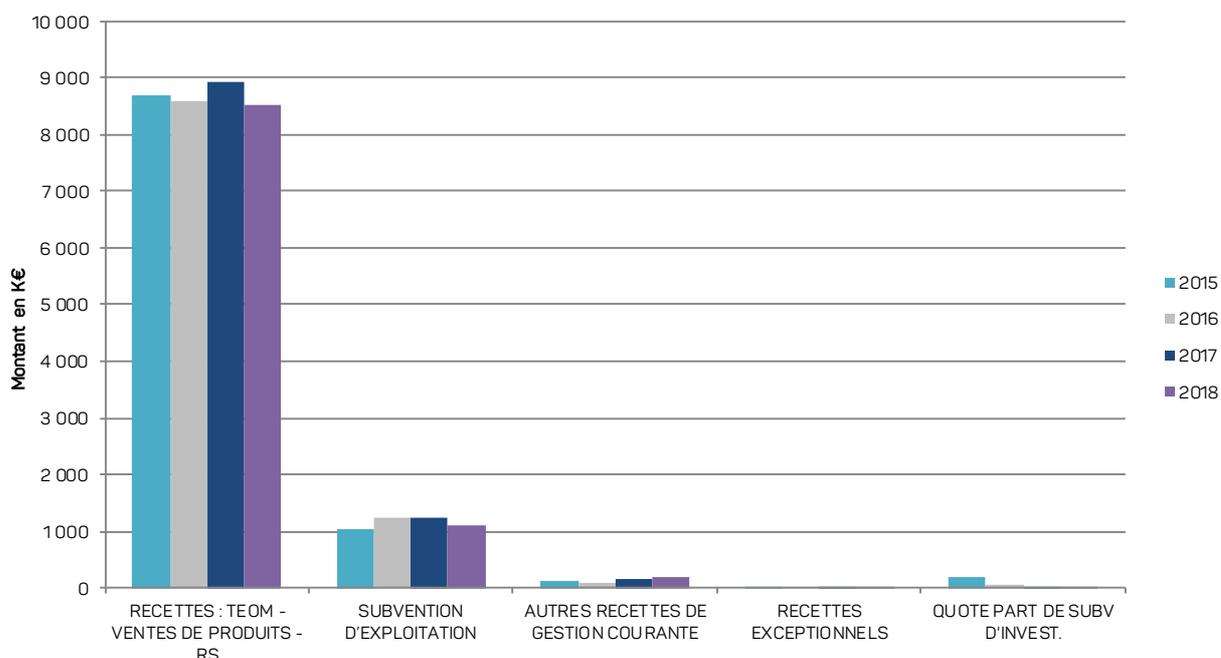
Déficit de fonctionnement 2018 :	-372 003,76€
Excédent antérieur reporté :	5 247 561,66€
Excédent de fonctionnement cumulé au 31/12/2018 :	4 875 557,90€

EVOLUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

COMPTE ADMINISTRATIF 2018 - FONCTIONNEMENT			
DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
DEPENSES COURANTES	5 897 423,81	RECETTES : TEOM - VENTES DE PRODUITS - RS	8 526 785,98
DEPENSES DE PERSONNEL	2 938 153,42	SUBVENTION D'EXPLOITATION	1 119 234,08
AUTRES DEPENSES DE GESTION COURANTE	43 140,47	AUTRES RECETTES DE GESTION COURANTE	187 370,15
DEPENSES FINANCIERES	81,87	RECETTES FINANCIERES	727,07
DEPENSES EXCEPTIONNELLES	115 254,39	RECETTES EXCEPTIONNELS	12 383,46
AUTRES DEPENSES : DOTATIONS AUX PROVISIONS	69 995,00	PRODUITS : ECRITURES D'ORDRE - QUOTE PART DE SUBV D'INVEST.	35 426,94
CHARGES : ECRITURES D'ORDRE - DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	1 189 882,48		
TOTAL	10 253 931,44	TOTAL	9 881 927,68



ÉVOLUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



2.2. Investissement

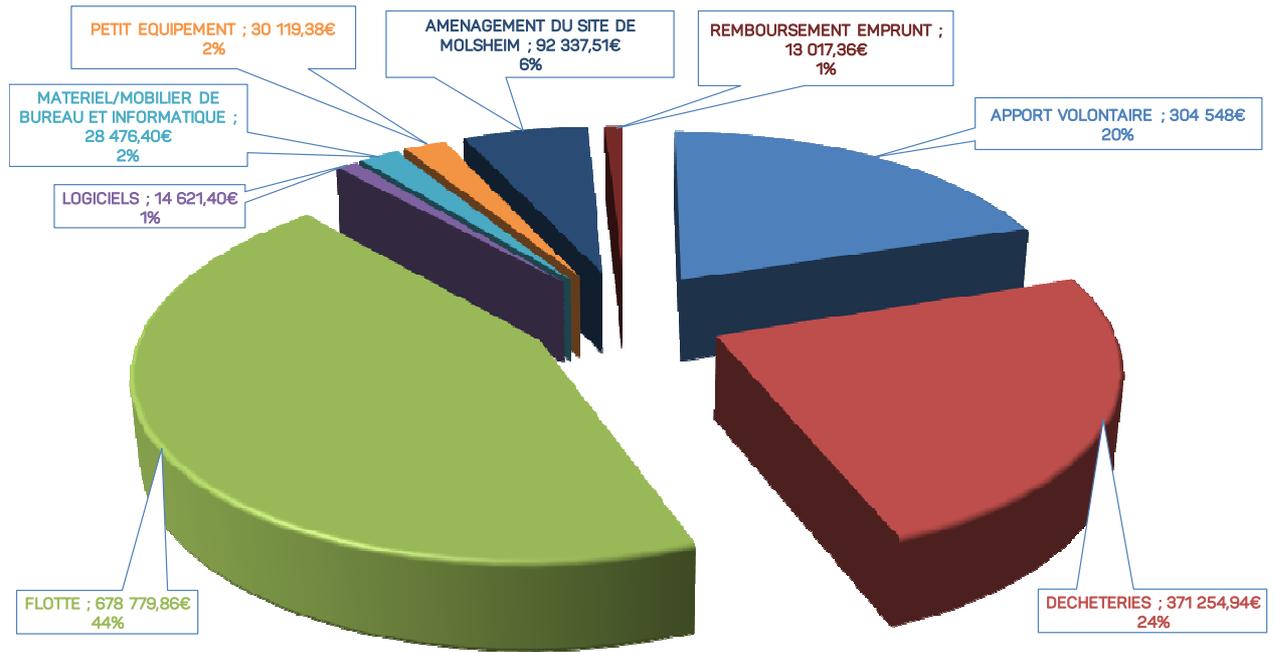
Les dépenses d'investissement comprennent l'acquisition de biens qui constituent ou font varier la valeur du patrimoine de la collectivité.

Les recettes d'investissement sont constituées du Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée, de la participation des communes à la mise en place des conteneurs enterrés comptabilisée dans les subventions d'investissement et d'écritures d'ordre et patrimoniales.

COMPTE ADMINISTRATIF 2018 - INVESTISSEMENT			
DEPENSES	MONTANT <small>(Réalisés + Reste à réaliser)</small>	RECETTES	MONTANT
DEPENSES DE FRAIS D'ETUDES ET LOGICIELS	134 435,80	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	39 057,70
TRAVAUX DE CONSTRUCTION	1 359 525,48	FONDS DE COMPENSATION DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE (FCTVA)	287 362,98
ACQUISITION DE MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIEL	1 039 667,70	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE (AFFECTATION RESULTAT)	15 563,60
ACQUISITION DE MATERIEL DE TRANSPORT, INFORMATIQUE ET MOBILIER	1 789 308,49	PRODUITS : ECRITURES D'ORDRE ET PATRIMONIALES	1 189 882,48
REMBOURSEMENT D'EMPRUNT	13 017,36	RESULTAT 2017 REPORTE	3 808 057,01
CHARGES : ECRITURES D'ORDRE ET PATRIMONIALES	35 426,94		
TOTAL	4 371 381,77	TOTAL	5 339 923,77

Déficit de financement : -36 715,01€

DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS RÉALISÉES EN 2018

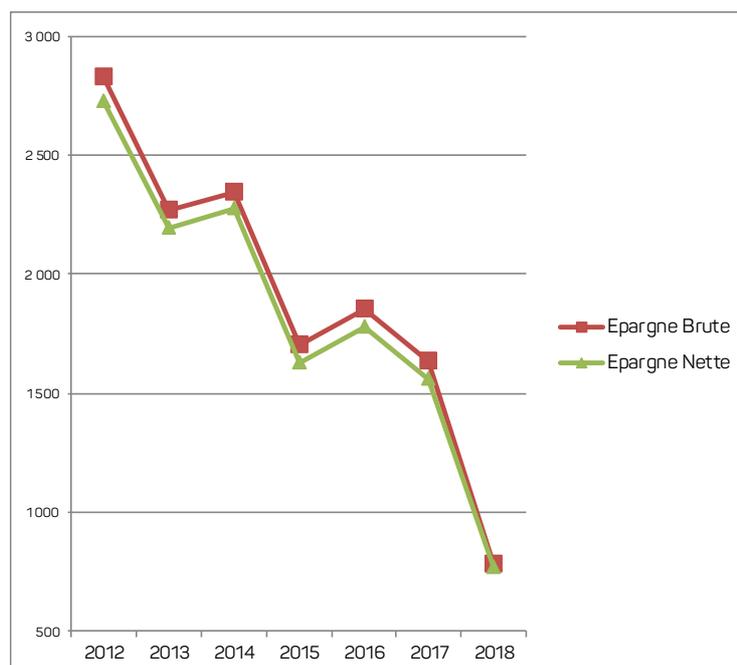


3. Données synthétiques au compte administratif 2018 - Récapitulatif

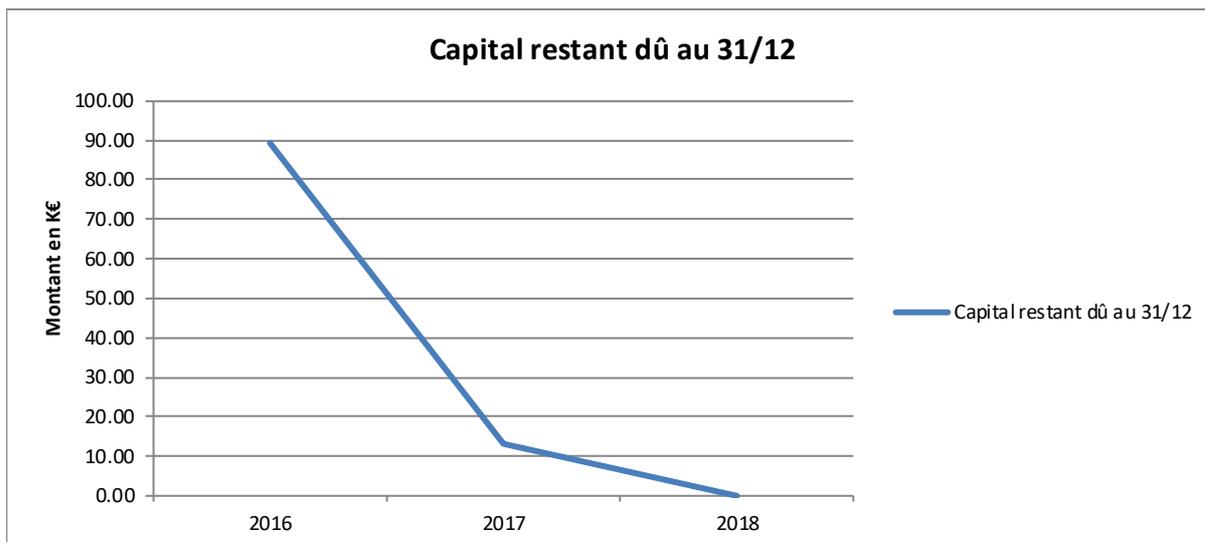
3.1. Crédits d'investissement et pluriannuels

L'autorisation de programme AP1 – Rénovation siège – votée en 2014, a été clôturée au 31 décembre 2017

3.2. Niveau de l'épargne brute et niveau de l'épargne nette

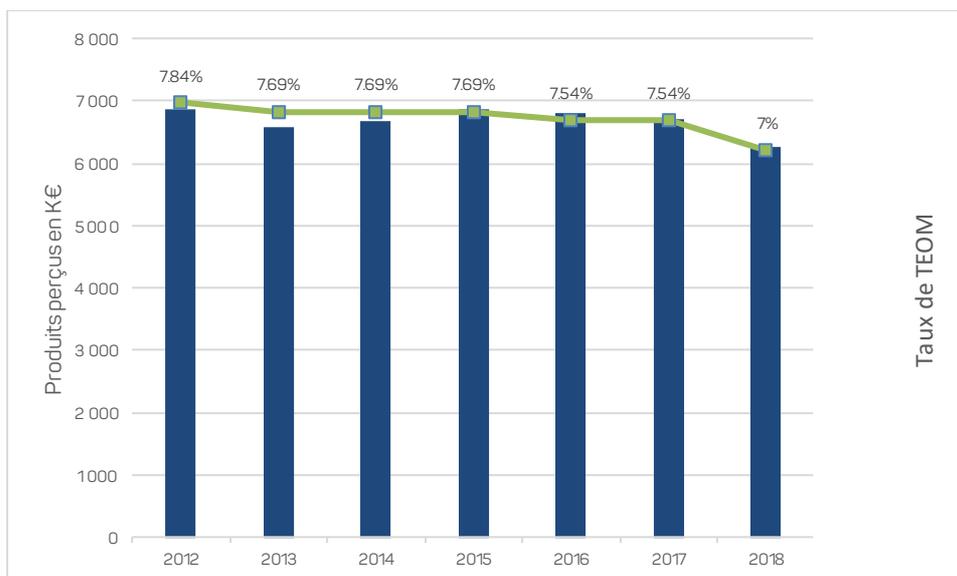


3.3. Niveau d'endettement de la collectivité



3.4. Niveau du taux d'imposition

Evolution du produit et du taux de la Taxe Enlèvement des Ordures Ménagères de 2012 à 2018 :



3.5. Principaux ratios

Les dépenses d'équipement progressent en raison de la construction du nouveau siège et de l'avancement des travaux réalisés dans le cadre du programme de rénovation des déchèteries.

Ratios financiers officiels (Article R2313-1 du CGCT)	2015	2016	2017	2018
Dépenses réelles de fonctionnement / population	80.89 €	80.99 €	87.20 €	88.81 €
Recettes réelles de fonctionnement / population	100.04 €	99.56 €	103.40 €	96.47 €
Dépenses d'équipement brut / population	9.29 €	18.28 €	20.73 €	32.26 €
Encours de la dette / population	2.43 €	1.62 €	0.89 €	0.13 €
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	33%	32%	33%	32%
Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	82%	82%	85%	92%
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	9%	18%	20%	33%
Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	2%	2%	1%	0%

La population prise en compte pour le calcul des ratios financiers est la population municipale au 1^{er} janvier de l'année concernée.

L'encours de la dette prise en compte pour le calcul des ratios financiers est le capital restant dû au 1^{er} janvier de l'année concernée.

3.6. Effectifs de la collectivité et charges de personnel

Effectifs en équivalent temps plein au 31 décembre	2018	
	Filière Administrative	Filière Technique
A	1	0
B	2.44	0
C	4.92	55.67
TOTAL	8.36	55.67

